



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
4 mai 2012
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2012

25-29 juin 2012, Genève

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

FNUAP – Engagements financiers en faveur du FNUAP

Fonds des Nations Unies pour la population

**Rapport sur les contributions des États Membres
et autres donateurs au FNUAP et prévisions de recettes
pour 2012 et au-delà**

Résumé

Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des arrangements de cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP pour 2008-2013, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables, prévisibles et diversifiées.

En 2011, le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 932,7 millions de dollars, dont 484 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 448,7 millions de dollars au titre du cofinancement, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à 2010. Toutes les données financières citées dans le présent rapport pour l'exercice 2011 sont provisoires et toutes les données relatives à 2012 sont des estimations.

Conformément aux recommandations que l'Assemblée générale a formulées dans ses résolutions 62/208 et 64/289, le FNUAP demeure fermement convaincu qu'il est essentiel qu'il dispose d'une base stable de ressources ordinaires pour pouvoir aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement. Il note par ailleurs que, comme souligné dans les résolutions 62/28 et 64/289, les ressources autres que les ressources de base (ressources au titre du cofinancement) constituent un complément important de ses ressources ordinaires.



Le Conseil d'administration voudra peut-être adopter une décision sur les engagements financiers en faveur du FNUAP. Des éléments de décision sont fournis à cet effet dans la dernière section du présent rapport.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement	5
A. Recettes au titre des ressources ordinaires	5
B. Contributions au titre du cofinancement	8
C. Financement thématique	10
D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire ...	16
E. Contributions du secteur privé	16
III. Efforts déployés pour diversifier les sources de financement	17
IV. Conclusions	18
V. Éléments de décision	20
 Annexes	
1. Ressources ordinaires du FNUAP pour 2010 et 2011 (chiffres provisoires), estimations pour 2012 (par principaux donateurs et région géographique) (au 1 ^{er} février 2012)	21
2. Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre des ressources ordinaires du FNUAP entre 2010 et 2012 (au 1 ^{er} février 2012)	28
3. Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2007-2011	30
4. Ventilation des contributions que les pays de programme ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer l'exécution de leur propre programme	31
5. Contributions des donateurs aux programmes conjoints dont le FNUAP en 2011 est l'agent d'administration	33

I. Introduction

1. Le présent rapport est établi en application des décisions 99/5 et 2000/9, par lesquelles le Conseil d'administration a prié le Directeur exécutif de fournir chaque année une mise à jour des estimations des ressources ordinaires et des ressources au titre du cofinancement. Conformément au plan stratégique du FNUAP 2008-2013¹, il a pour objet d'aider le FNUAP et son Conseil d'administration à débattre ensemble de la situation générale du Fonds sur le plan des ressources, sans perdre de vue l'important objectif que constituent l'accroissement des ressources ordinaires et la constitution d'une base de ressources stables, prévisibles et diversifiées.

2. Dans ses résolutions 62/208 et 64/289, l'Assemblée générale a souligné notamment que les ressources ordinaires demeurent l'assise des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. L'Assemblée a également demandé instamment aux pays en mesure de le faire d'accroître sensiblement leurs contributions volontaires et, si possible, de verser leurs contributions sous la forme d'engagements financiers pluriannuels afin d'améliorer la prévisibilité des ressources. Elle a en outre constaté que les ressources autres que les ressources de base sont un complément important des ressources ordinaires et pris acte de la création de divers mécanismes de financement pluridonateurs, tendance qui se manifeste également au FNUAP. Parallèlement, le FNUAP continue de faire campagne pour l'accroissement de ses ressources ordinaires, car elles favorisent la neutralité et la flexibilité et permettent à l'Organisation de répondre plus efficacement aux besoins de programmes.

3. Compte tenu du ralentissement de l'économie mondiale, le FNUAP exprime sa reconnaissance aux États membres apportant leur soutien au mandat du FNUAP qui défend la santé et la justice pour tous, y compris pour les populations les plus pauvres et les plus marginalisées au monde : les femmes et la génération d'adolescents et de jeunes la plus importante. La population mondiale a franchi le cap des 7 milliards et devrait atteindre 9 milliards d'ici la moitié du siècle. Les données montrent que les politiques fondées sur les droits de l'homme peuvent influencer sur les tendances démographiques. Comme le souligne le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD), cela nécessite de rendre l'accès à la médecine procréative, y compris à la planification familiale, universel, d'investir dans l'éducation et d'autonomiser les femmes et les jeunes. Ces mesures contribuent non seulement à améliorer la qualité de vie mais également à augmenter la croissance économique et à réduire la pauvreté. De plus, en répondant aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale et d'autonomisation des femmes, elles réduisent la fertilité et ralentissent la croissance démographique. Parallèlement, ces mesures contribuent à mettre en place les conditions permettant d'instaurer un équilibre durable entre les populations et l'environnement.

4. Le climat économique et social mondial a des conséquences directes sur la réalisation des objectifs de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et des objectifs du millénaire pour le développement, ainsi que sur les programmes financés par le FNUAP. Les besoins de développement

¹ Par sa décision 2009/16, le Conseil d'administration a étendu le plan stratégique du FNUAP 2008-2011 à 2013, y compris le cadre intégré des ressources financières et le programme mondial et régional.

demeurent considérables. Il est clair que la réalisation de l'objectif 5 (réduction du taux de mortalité maternelle de trois quarts et accès universel à la médecine procréative) est compromise. La lenteur des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif montre la nécessité d'un engagement politique accru et d'une augmentation des investissements dans les systèmes de santé, en particulier les services de santé procréative. Parallèlement, le FNUAP a établi un ordre de priorité de ses besoins pour son programme afin de mieux relever les défis de son plan stratégique 2008-2013 révisé. De nombreuses données indiquent que le financement de la santé procréative et sexuelle doit être maintenu et augmenté. L'amélioration des droits des femmes en matière de santé procréative et sexuelle joue un rôle majeur dans l'autonomisation et le bien-être des femmes, et la réalisation d'autres indicateurs de développement social, qui ont tous un impact positif à long terme sur le développement et la croissance économique.

5. Il convient de saluer le fait que la majorité des 21 principaux donateurs du Fonds ont maintenu ou augmenté leurs contributions ordinaires en 2011 mais il est inquiétant de constater que six d'entre eux ont sensiblement réduit les leurs. Selon les premières indications pour l'année 2012, au moins quatre des principaux donateurs pourraient réduire leurs contributions. Selon les prévisions les plus courantes, il y aura probablement une baisse des contributions ordinaires pour 2012. Fort heureusement, d'autres donateurs ont indiqué qu'ils maintiendraient ces contributions au même niveau ou qu'ils les augmenteraient légèrement.

6. Cinq accords pluriannuels de contribution aux ressources ordinaires portant sur la période 2008-2011 conclus par cinq principaux donateurs (40 % des prévisions de recettes du FNUAP pour 2011) ont pris fin. La prévisibilité des ressources étant essentielle pour assurer la viabilité des programmes, le FNUAP demande instamment à ses donateurs d'apporter des contributions financières sous forme d'engagements pluriannuels, sous réserve des dispositions législatives et budgétaires applicables.

7. On trouvera dans le présent rapport des tableaux sur les ressources ordinaires du FNUAP et les contributions au titre du cofinancement. Des détails supplémentaires figurent dans les annexes. Les gains et pertes de change sont pris en considération dans le calcul des contributions des donateurs. Toutes les données financières utilisées dans le présent rapport sont provisoires et toutes les données relatives à 2012 sont des estimations calculées sur la base des renseignements reçus, des annonces de contributions et des contributions enregistrées au 1^{er} février 2012. Certains chiffres du présent rapport peuvent être différents de ceux du Rapport statistique et financier 2011 (DP/FPA/2012/6, Partie I, Add.1) puisque le présent rapport sur les contributions (DP/FPA/2012/7) mentionne les recettes brutes annuelles et non les remboursements des années antérieures.

8. Conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, toutes les contributions sont prises en considération selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les contributions au titre du cofinancement sont comptabilisées lors de la signature de l'accord contraignant entre le FNUAP et le partenaire contributeur, à moins qu'il n'y ait une raison de reporter cette comptabilisation. Toutefois, l'exécution du programme reste liée à la réception effective des ressources conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière du FNUAP. À compter de maintenant, la prise en considération des ressources ordinaires sera fonction des ressources programmables.

II. Ressources ordinaires et ressources au titre du cofinancement

A. Recettes au titre des ressources ordinaires

Tableau 1

Recettes du FNUAP de 2008 à 2011, au 31 décembre 2011

(En millions de dollars des États-Unis)

	2008	2009	2010	2011
Ressources ordinaires	469,5	486,4	507,7	484,0
Cofinancement	331,2	275,6	358,8	448,7
Total	800,7	762,0	866,5	932,7

Note : Les données pour la période allant de 2008 à 2011 comprennent les contributions, les intérêts des placements et les recettes diverses.

9. En 2011, le montant total des recettes (ressources ordinaires et cofinancement) du FNUAP a atteint 932,7 millions de dollars (tableau 1), dont 484 millions de dollars au titre des ressources ordinaires et 448,7 millions de dollars au titre du cofinancement, soit une augmentation de 7,6 % par rapport à 2010. Les ressources ordinaires, soit 484 millions de dollars au total, se ventilent comme suit : 450,7 millions de dollars au titre des contributions volontaires, 8,6 millions de dollars au titre du revenu des placements et 24,7 millions de dollars provenant de sources diverses. Les ressources ordinaires ont baissé de 23,7 millions de dollars, soit 4,7 %, par rapport à 2010.

10. Les ressources au titre du cofinancement (448,7 millions de dollars) se décomposent en 443,5 millions de dollars de contributions, 1,3 million de dollars de revenus de placements et 3,9 millions de dollars provenant de sources diverses. Les ressources au titre du cofinancement, qui s'élevaient à 358,8 milliards de dollars en 2010, ont augmenté de 89,9 millions de dollars, soit environ 25 %, en 2011.

11. Conformément au cadre intégré d'allocation des ressources financières du plan stratégique actuel du FNUAP, les besoins en ressources ordinaires et en contributions au titre du cofinancement s'élèvent à 2,6 milliards de dollars pendant la période considérée. Les montants annuels prévus dans le plan stratégique se sont avérés stables et le FNUAP les a constamment dépassés en 2008, 2009 et 2010. Toutefois, au 31 décembre 2011, les contributions ordinaires (450,7 millions de dollars) étaient inférieures d'environ 3,8 % aux 468 millions de dollars prévus dans le plan stratégique, tandis que les contributions au titre du cofinancement (443,5 millions de dollars) étaient supérieures de 97 % aux 225 millions prévus dans le plan stratégique. Pour 2012 et 2013, les montants prévus dans le plan stratégique sont respectivement de 500 millions et 520 millions de dollars pour les contributions ordinaires, et de 330 millions et 350 millions de dollars pour les ressources au titre du cofinancement. D'après les premières prévisions pour 2012 et 2013, les recettes annuelles projetées au titre des ressources ordinaires s'élèvent à 448 millions de dollars. Étant donné qu'elles dépendent de divers facteurs tels que la fluctuation des taux de change et les nouvelles indications communiquées par les donateurs, ces prévisions, qui sont établies chaque mois, sont susceptibles d'évoluer.

12. Les contributions ordinaires au FNUAP en 2010 et 2011 ont été de 491,2 millions de dollars et de 450,7 millions de dollars, respectivement, dénotant une baisse de 40,4 millions de dollars, soit 8,2 %, en 2011, due à une baisse des contributions ordinaires d'un certain nombre de principaux donateurs et à la fluctuation des taux de change des Nations Unies. Il convient toutefois de noter qu'en raison des améliorations apportées à la politique de comptabilisation des recettes, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, certains accords pluriannuels ont été comptabilisés en 2010, alors que la disponibilité des fonds était liée aux ressources programmables. Dorénavant, les contributions aux ressources ordinaires seront associées à l'année à laquelle le donateur entend contribuer.

13. Au 1^{er} février 2012, on estimait que les contributions des gouvernements donateurs aux ressources ordinaires pour 2012 atteindraient 448 millions de dollars, ce qui représenterait une baisse de 2,7 millions de dollars par rapport à 2011 (450,7 millions de dollars), au taux de change opérationnel des Nations Unies au mois de février 2012. Selon les données récentes, quatre des principaux donateurs du Fonds ont annoncé qu'ils comptaient réduire le montant de leurs contributions aux ressources ordinaires en 2012 par rapport à 2011. Le FNUAP continuera à faire campagne en faveur d'une augmentation des contributions des membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) et des pays qui ne sont pas membres du Comité, dont les pays de programme. En mobilisant des ressources pour ses programmes, le FNUAP continuera également de s'employer à toucher le secteur privé et les fondations.

14. Le tableau 1, qui donne un aperçu des recettes, est complété par l'annexe 1 où l'on trouvera des informations détaillées sur les recettes provisoires en 2011, au 31 décembre 2011, les annonces de contributions effectivement reçues et les estimations les plus plausibles des contributions aux ressources ordinaires du FNUAP, ainsi qu'une liste des donateurs pour 2012, telles qu'elles étaient connues au 1^{er} février 2012. Ces engagements sont les suivants : a) les annonces de contributions pour 2012 uniquement et les annonces pluriannuelles pour 2012 et au-delà; b) les annonces de contributions pour 2012, reçues durant la Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions tenue à New York le 8 novembre 2011; et c) les lettres et les indications orales reçues de gouvernements annonçant leur appui au FNUAP pour 2012 et au-delà.

15. On a compté 145 annonces de contributions pluriannuelles en 2011. Sur un total de 145 pays donateurs, 12 pays appartenant au Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques et 11 pays de programme ont augmenté leurs contributions en monnaie nationale (contributions reçues en monnaie nationale) et en dollars (contributions reçues en dollars). Au 1^{er} février 2012, 46 annonces de contributions avaient été reçues pour l'année, dont 22 pour des contributions. On trouvera à l'annexe 2 la liste de toutes les annonces de contributions pluriannuelles.

16. En 2011, les 10 principaux donateurs du Fonds en dollars étaient la Suède, les Pays-Bas, la Norvège, la Finlande, le Danemark, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Japon, l'Allemagne et le Canada. Le tableau 2 donne la liste des pays dont les contributions en monnaie nationale ont augmenté.

Tableau 2
Augmentation des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2010-2011), au 31 décembre 2011

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie utilisée</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
Australie	Dollar australien	8,0	10,5	31,3
Belgique	Euro	5,0	5,5	10,0
Finlande	Euro	25,0	28,5	14,0
Allemagne	Euro	14,8	15,6	5,4
Irlande	Euro	3,0	3,1	3,3
Suède	Couronne suédoise	423,5	445,5	5,2

17. On trouvera à l'annexe 3 plus de précisions sur les contributions des 10 principaux pays donateurs aux ressources ordinaires du Fonds pour les cinq dernières années.

18. Les prévisions des recettes au titre des ressources ordinaires pour 2012 tiennent compte des indications communiquées par les principaux donateurs suivants qui ont augmenté ou augmenteront leurs contributions respectives en 2012 : l'Australie, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Nouvelle-Zélande et la Suisse. Plusieurs principaux donateurs avaient pris des engagements pluriannuels qui ont pris fin en 2011 : la Belgique, l'Irlande, les Pays-Bas, la Norvège et le Royaume-Uni. La volatilité actuelle des taux de change est particulièrement préoccupante dans la mesure où elle peut entraîner une diminution du montant équivalent en dollars des États-Unis des contributions qui n'ont pas encore été perçues. On trouvera au tableau 3 les augmentations prévues, en monnaie nationale, des contributions pour 2012 par rapport à 2011.

Tableau 3
Augmentations prévues, en monnaie d'annonce de contribution, des contributions des principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP (2010-2011), au 1^{er} février 2012

(En millions)

<i>Principaux donateurs</i>	<i>Monnaie utilisée</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>Augmentation (pourcentage)</i>
Australie	Dollar australien	10,5	14,0	33,3
Danemark	Couronne danoise	205,5	230,0	12,2
Finlande	Euro	28,5	29,0	1,8
Allemagne	Euro	15,6	16,0	2,6
Nouvelle-Zélande	Dollar américain	4,6	5,0	8,7
Suisse	Franc suisse	14,0	14,7	5,0

B. Contributions au titre du cofinancement

19. Ces 10 dernières années, les contributions au titre du cofinancement destinées à des fonds thématiques, projets et programmes financés par le FNUAP ont régulièrement augmenté en termes absolus. Ces dernières années, la part des recettes provenant de la modalité de cofinancement du total des ressources (ressources ordinaires et cofinancement) est restée bonne : 37 % en 2009, 42 % en 2010 et 49 % en 2011. Le montant total des contributions au titre du cofinancement a été de 443,5 millions de dollars en 2011, ce qui représente une augmentation de 24,2 % par rapport aux 357,2 millions de dollars perçus en 2010 (voir également le tableau 4). Les contributions au titre du cofinancement ont sensiblement augmenté en 2011 par rapport à 2010 dans le Fonds d'affectation spéciale thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation, les mécanismes de cofinancement et la contribution de la Commission européenne. À l'avenir, le FNUAP prévoit des contributions supplémentaires au titre du cofinancement de la part des gouvernements donateurs qui joueront un rôle essentiel en appuyant les initiatives mondiales et les partenariats interinstitutions œuvrant pour l'amélioration de la santé maternelle et de la planification familiale.

Tableau 4

Contributions au FNUAP sous forme de cofinancement (2010-2011), au 31 décembre 2011

(En millions de dollars)

<i>Donateur</i>	<i>2010</i>	<i>Donateur</i>	<i>2011</i>
Transferts entre organismes des Nations Unies*	93,0	Royaume-Uni	135,2
Royaume-Uni	69,6	Transferts entre organismes des Nations Unies*	106,6
Pays-Bas	46,0	Commission européenne	40,5
Espagne**	24,6	Pays-Bas	38,0
Suède	15,8	Australie	25,8
Norvège	15,8	Danemark	19,6
ONUSIDA	14,4	Suède	10,9
États-Unis	10,6	France	7,7
Australie	10,4	Luxembourg	6,1
Autres donateurs	57,0	Autres donateurs	53,1
Total***	357,2	Total***	443,5

* Les mécanismes de cofinancement incluent les programmes conjoints, les fonds d'affectation spéciale multidonateurs et les transferts bilatéraux.

** Y compris la contribution de la Communauté autonome de Catalogne.

*** Une fois les intérêts et les recettes diverses inclus, le total s'établira à 358,8 millions de dollars pour 2010 et à 448,7 millions de dollars pour 2011.

Contributions au titre du cofinancement provenant d'autres organismes ou entités des Nations Unies

20. Sur le montant total des contributions au titre du cofinancement en 2011 (443,5 millions de dollars) (tableau 4), 106,6 millions de dollars ont été perçus sous forme de transferts interorganisations contre 93 millions de dollars en 2010 : 33,8 millions de dollars du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires; 18,9 millions de dollars d'ONUSIDA; 10,3 millions de dollars du Fonds central pour les interventions d'urgence; 2,7 millions de dollars du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine constitué par le Japon; et 29,2 millions de dollars au titre de la participation à des programmes conjoints pour lesquels d'autres agences que le PNUD se sont vu confier les fonctions d'agent administratif et le FNUAP a été une organisation participante des Nations Unies aux programmes conjoints. L'annexe 5 contient des informations sur les contributions des donateurs perçues en 2011 par le FNUAP en tant qu'agent administratif des programmes conjoints des Nations Unies.

21. L'importance des dispositifs de cofinancement est en train de croître en raison de la participation active du FNUAP aux activités de coordination et de collaboration interorganisations dans le cadre du processus de réforme renforcée de l'Organisation des Nations Unies. Le FNUAP s'attend à un nouvel accroissement de ce type de financement en raison du fait qu'il a augmenté sa participation aux partenariats et aux initiatives interorganisations.

Contributions au titre du cofinancement provenant de gouvernements

22. Les contributions versées par les pays de programme au titre du cofinancement ont continué de constituer une part importante du total des recettes. Des accords d'un montant total de 18,6 millions de dollars ont été signés en 2011, contre 15,9 millions en 2010, ce qui représente une augmentation de 2,7 millions (17 %). Les contributions de 2011 provenaient des pays suivants : Algérie, Belize, Botswana, Colombie, Gabon, Géorgie, Guatemala, Jamaïque, Kazakhstan, Liban, Madagascar, Mexique, Mongolie, Maroc, Nigéria, Sao Tomé-et-Principe, Sierra Leone, République arabe syrienne, Uruguay et Venezuela (République bolivarienne du). Les cinq contributions les plus élevées en 2010 au titre du cofinancement provenaient de la Colombie (5,2 millions), de l'Uruguay (1,7 million), de la Côte d'Ivoire (1,6 million), de la République arabe syrienne (1,2 million) et du Mexique (0,8 million). On trouvera à l'annexe 4 du présent rapport des précisions sur ces contributions. Tout en privilégiant la modalité de contribution aux ressources ordinaires, le FNUAP prie les gouvernements d'augmenter également leurs contributions au titre du cofinancement en complément des ressources ordinaires.

Commission européenne

23. En 2011, les contributions au titre du cofinancement versées par la Commission européenne se sont montées à 40,5 millions de dollars. De nouveaux accords de contribution de la Commission européenne ont été lancés dans le but d'appuyer une enquête nationale sur l'immigration en République dominicaine, une enquête sur la démographie et la santé au Niger, un recensement en Guinée et un projet d'appui au Programme mondial visant à renforcer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation.

C. Financement thématique

24. Les fonds thématiques sont des fonds regroupant plusieurs donateurs auxquels le FNUAP recourt pour faciliter l'obtention de résultats dans le cadre de son plan stratégique pour 2008-2013. Ces fonds appuient la mise en œuvre des programmes approuvés dans les domaines prioritaires des activités du Fonds dans des pays prioritaires ayant des besoins spécifiques et renforcent la cohérence des démarches adoptées avec les plans et budgets nationaux. La prévisibilité des ressources affectées aux fonds thématiques est un moyen exceptionnel d'intensifier les programmes afin de mieux répondre aux besoins non satisfaits. À ce jour, le FNUAP a créé trois fonds thématiques : a) pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation; b) pour la santé maternelle; et c) pour l'élimination de la fistule obstétricale.

25. Afin d'améliorer l'efficacité et l'utilité de l'appui fourni aux pays et de réduire les frais administratifs et les coûts de transaction à tous les niveaux – national, régional et international –, le FNUAP s'emploie assidûment depuis 2009 à intégrer ces trois fonds thématiques sur le plan de la programmation tout en conservant des filières distinctes pour mobiliser les ressources. Un groupe de travail interdivisions a travaillé à la mise en place d'un processus intégré de sélection des pays et d'appui pour tous les fonds thématiques et veillé à l'harmonisation des critères d'allocation des ressources. Les fonds sont actuellement réorganisés pour coïncider avec la durée du plan stratégique (que le Conseil d'administration a prolongé jusqu'en 2013) tout en pouvant être constamment adaptés à l'évolution des possibilités de financement.

Fonds thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation

26. En 2007, le FNUAP a créé le Programme mondial visant à renforcer la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation pour jouer le rôle de catalyseur de l'action nationale et assurer un approvisionnement fiable de contraceptifs, de médicaments et d'équipements pour la planification familiale, la prévention des maladies sexuellement transmissibles dont le VIH, et la santé maternelle. En 2011, ce fonds thématique a aidé 45 pays à mener à bien les activités diverses et multiples nécessaires pour améliorer les systèmes d'approvisionnement et de logistique et empêcher les ruptures de stocks de contraceptifs et de médicaments essentiels à la santé maternelle. Le FNUAP a créé le Programme mondial en collaboration avec des partenaires clefs, y compris des donateurs bilatéraux et autres donateurs appartenant à la Coalition pour les produits de santé de la procréation. Ce programme de financement prévisible, souple et pluriannuel est spécialement conçu pour remplacer les cycles de financement intermittents (interventions ponctuelles pour éviter les ruptures de stocks).

27. Le Programme mondial facilite l'intégration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation aux politiques, programmes, budgets et plans nationaux relatifs à la santé. Le Programme respecte les principes d'appropriation par le pays et d'efficacité de l'aide au développement, du fait que les autorités nationales déterminent et dirigent les stratégies d'amélioration de la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. Il vise en particulier à assurer un approvisionnement régulier et fiable des produits de santé en matière de procréation et à renforcer les systèmes

nationaux et la capacité de déterminer d'avance, d'acquérir et de distribuer les fournitures nécessaires.

28. Le succès du Programme mondial est mesuré à pied d'œuvre par les bénéficiaires. Les indicateurs de résultat en fonction desquels le progrès est suivi comprennent le taux de prévalence de la contraception et les besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Globalement, le Programme est en train d'aboutir à certains résultats remarquables dans les 12 pays prioritaires ou pays de « la première vague » bénéficiant de l'appui le plus important. Dans de nombreux pays de programme, les ruptures de stocks de fournitures indispensables ont été réduites; des politiques et des lignes budgétaires nationales sur les produits de santé en matière de procréation et des fonds dédiés ont été mis en place; la gestion des stocks est informatisée et le personnel formé; et le nombre de couples utilisant des modes de contraception modernes augmente considérablement, ce qui contribue à réduire les besoins non satisfaits.

29. Pour citer quelques exemples de pays, le Niger a enregistré une augmentation du taux de prévalence de la contraception de 10 % entre 2006 et 2010, un taux de rupture de stock des contraceptifs de 1 % dans les établissements de soins de santé en 2010 et a élaboré de bonnes pratiques (écoles pour les hommes) sur les programmes d'éducation en matière de procréation destinés aux hommes. Madagascar a rapporté une baisse des besoins non satisfaits de 5 % entre 2004 et 2010 et une augmentation de 11 % du taux de prévalence de la contraception sur la même période. Le Burkina Faso a rapporté une progression des principaux indicateurs de sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation et mis l'accent sur la formation aux systèmes informatiques de gestion logistique afin de renforcer le système national de santé et les campagnes multimédia qui augmentent la demande de services de planification familiale. La République démocratique populaire lao et la Mongolie ont accompli des progrès considérables en matière de distribution par les associations locales. En Éthiopie, la prévalence de la contraception a presque doublé, passant ainsi de 15 % en 2005 à 29 % en 2011. Élément particulièrement important, la prévalence de la contraception des femmes citadines a peu augmenté ces cinq dernières années (de 47 % à 53 %) alors que celui des femmes rurales a plus que doublé (de 11 % à 23 %).

30. Pour financer cet important travail, le FNUAP a mobilisé des ressources considérables : à ce jour, plus de 300 millions de dollars ont été engagés. Ils proviennent de divers partenaires, y compris les Gouvernements français, luxembourgeois, néerlandais, espagnol et du Royaume-Uni en 2011. Les contributions au titre du cofinancement reçues pour le Programme mondial se sont montées à 100,3 millions de dollars en 2010 et à 144,9 millions de dollars en 2011, ce qui représente une augmentation de 44,6 millions de dollars, comme indiqué au tableau 5.

31. Le Programme mondial est en train d'apporter une grande contribution aux efforts nationaux visant à satisfaire l'engagement de la communauté internationale à assurer un accès universel aux soins de santé relatifs à la procréation d'ici à 2015 et à aider à la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du millénaire. Toutefois, malgré l'appui généreux des partenaires mentionnés, les besoins dans ce domaine continuent de dépasser les ressources disponibles, en particulier en ce qui concerne la santé sexuelle et procréative des adolescents et des jeunes.

Tableau 5
Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique pour la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation (2010-2011) au 31 décembre 2011

(En millions de dollars)

<i>Donateur</i>	<i>2010</i>	<i>Donateur</i>	<i>2010</i>
Royaume-Uni	54,4	Royaume-Uni	96,1
Pays-Bas	39,8	Pays-Bas	33,8
Luxembourg	0,5	Australie	10,9
Espagne*	0,4	Danemark	3,6
France	0,2	Luxembourg	0,6
Contributions privées	0,001	Contributions privées	0,004
	100,3		144,9

* En décembre 2010, l’Espagne a versé sa contribution au titre du cofinancement (y compris celle de la Communauté autonome de Catalogne) d’un montant total de 24,6 millions de dollars, dont 5,4 millions ont été alloués au Fonds thématique pour la sécurité d’approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. L’avis de versement de l’Espagne est parvenu début janvier 2011.

Fonds thématique pour la santé maternelle

32. Le Fonds thématique pour la santé maternelle, qui est devenu opérationnel à la mi-2008, a pour objet d’intensifier les interventions du FNUAP et des partenaires de développement aux fins de la réalisation de l’objectif 5 du millénaire pour le développement concernant l’amélioration de la santé maternelle. Cet objectif, en particulier, est encore loin d’être réalisé et comme l’année cible 2015 approche rapidement, il importe que tous les partenaires et tous les pays de programme accélèrent les efforts visant à réduire de 75 % le taux de mortalité maternelle. Le FNUAP a placé l’objectif 5 au cœur de son activité, comme le mentionne l’Examen à mi-parcours du plan stratégique pour 2008-2013 (DP/FPA/2011/11).

33. Au niveau des pays, le Fonds thématique pour la santé maternelle contribue à la grande action conjointe menée dans le cadre de la Stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants lancée par le Secrétaire général et avec le groupe Health 4+ (H4+) (FNUAP, UNICEF, OMS, Banque mondiale et ONUSIDA) afin d’accélérer la réalisation des objectifs 4, 5 et 6 du millénaire. Depuis 2008, le Fonds appuie à plus grande échelle 31 pays prioritaires en matière de santé maternelle, y compris en obstétrique, et 42 pays pour la réalisation d’une campagne destinée à l’élimination de la fistule obstétricale.

34. En collaboration avec ses principaux partenaires, dont la Confédération internationale des sages-femmes), Jhpiego (initialement connu sous le nom de Johns Hopkins Program for International Education in Gynecology and Obstetrics), la Fédération internationale de gynécologie et d’obstétrique et les agences des Nations Unies, le FNUAP a lancé et appuyé le Programme mondial des sages-femmes qui permet aux femmes du monde entier d’accéder et d’acquérir des compétences de sages-femmes. Près de 30 pays bénéficient actuellement d’une aide technique et financière pour les activités d’éducation et de formation, les associations et les

réglementations en la matière. Le tout premier rapport *Pratique de sage-femme dans le monde* a été présenté en juin 2011 à l'occasion du 29^e congrès triennal de la Confédération internationale des sages-femmes à Durban (Afrique du Sud). À ce jour, 27 évaluations des besoins et analyses des lacunes ont été réalisées et des plans d'action nationaux ont été élaborés afin de renforcer les capacités et les politiques en matière d'obstétrique. Un mémorandum d'accord historique a été signé avec Intel Corporation pour améliorer, grâce aux technologies, la qualité des formations des sages-femmes par un enregistrement rapide et précis des données vitales, des réaiguillages rapides dans les services, de meilleurs diagnostics et traitements, et le renouvellement de leur agrément.

35. En collaboration avec ses partenaires, le FNUAP a organisé, conjointement avec le groupe H4+, des missions d'assistance technique dans des pays prioritaires comme l'Afghanistan, la République démocratique du Congo et l'Éthiopie. Il a effectué des évaluations des besoins en matière de soins obstétriques et aux nouveau-nés en collaboration avec l'UNICEF et le programme de prévention de la mortalité et de l'invalidité maternelles (Averting Maternal Death and Disability Program) de l'Université Columbia afin d'obtenir des références fiables, des données pour la planification de la mise à niveau des services et pour la mobilisation de ressources. Récemment, 20 évaluations des besoins en matière de soins obstétriques et aux nouveau-nés ont été réalisées et un rapport mondial sur l'état des services de soins d'obstétrique d'urgence et les lacunes liées à la dynamique démographique et aux coûts, est en cours de préparation pour 2012.

36. Un cadre de suivi et de réponse aux décès maternels est en cours d'élaboration, marquant ainsi un pas vers un cadre de responsabilisation pour l'élimination de la mortalité maternelle. Depuis 2010, le Fonds thématique pour la santé maternelle soutient des projets de santé maternelle qui visent à améliorer la signalisation en temps réel des décès maternels et les ruptures de stocks des produits à Madagascar et au Mali, puis au Burkina Faso et en Sierra Leone en 2012.

37. Une évaluation à moyen terme de la contribution du FNUAP à la Campagne pour éliminer les fistules a été lancée en 2010, suivie en 2011 d'une évaluation thématique de l'appui du FNUAP en faveur de la santé maternelle. Ces évaluations serviront à faire progresser l'appui à la santé maternelle et mettront en évidence la contribution du Fonds en faveur de la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles. Les phases de lancement, d'études et d'intervention sur le terrain de l'évaluation 2011 sont terminées, et des rapports préliminaires seront disponibles à la mi-2012.

38. Les contributions reçues au titre du cofinancement pour le Fonds thématique pour la santé maternelle se sont montées à 22,5 millions de dollars en 2010 et à 11,3 millions de dollars en 2011 (voir tableau 6).

Tableau 6
**Contributions de cofinancement reçues pour le Fonds thématique
pour la santé maternelle (2010-2011) au 31 décembre 2011**

(En millions de dollars)

<i>Donateur</i>	<i>2010</i>	<i>Donateur</i>	<i>2011</i>
Espagne*	8,2	Suède	3,0
Suède	7,3	Norvège	2,8
Norvège	2,5	Pays-Bas	2,4
Pays-Bas	2,4	Luxembourg	1,6
Luxembourg	1,5	Irlande	1,3
Autriche	0,5	Royaume-Uni de Grande- Bretagne et d'Irlande du Nord	0,2
Contributions privées	0,1	Contributions privées	0,01
	22,5		11,3

* En décembre 2010, l'Espagne a versé sa contribution au titre du cofinancement (y compris celle de la Communauté autonome de Catalogne) d'un montant total de 24,6 millions de dollars, dont 5,4 millions ont été alloués au Fonds thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. L'avis de versement de l'Espagne est parvenu début janvier 2011.

Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale

39. Au fil des ans, la Campagne pour éliminer les fistules a pris une ampleur considérable et touche désormais 42 pays au lieu de 12 en Afrique subsaharienne, en Asie et dans la région arabe. La Campagne compte désormais 64 000 agences partenaires, dont 14 nouveaux adhérents ces 18 derniers mois. Le FNUAP a directement aidé plus de 20 000 femmes et jeunes filles à bénéficier d'une réparation chirurgicale. En 2011, le FNUAP a également collaboré avec deux partenaires de la Campagne, Direct Relief International et la Fistula Foundation, pour lancer une campagne de cartographie générale dans 44 pays. Lancée début 2012, cette carte en ligne, la plus grande et la plus complète des services de soins accessibles aux femmes souffrant de fistules, permettra de mieux comprendre et de mieux sensibiliser à ce problème, y compris au manque de services, en compilant les données requises. Le FNUAP s'engage également à renforcer les ressources humaines et le savoir-faire à l'échelle mondiale, régionale et nationale. Avec la Fédération internationale de gynécologie et d'obstétrique et d'autres partenaires, le FNUAP a rédigé un manuel de formation clinique à l'intention des chirurgiens de la fistule (en français et en anglais).

40. Le FNUAP a élaboré un nouveau projet triennal axé sur la programmation et la viabilité nationales (création d'une équipe de travail nationale pour l'élimination des fistules), l'abandon progressif des camps et des campagnes pour l'élimination des fistules en faveur de l'intégration de services de soins globaux dans ce domaine dans les hôpitaux, de la prévention de la réapparition de nouvelles fistules au cours de grossesses survenues après une réparation et de la prestation des soins appropriés dans les cas inopérables ou incurables. Le FNUAP, en partenariat avec la Bloomberg School of Public Health de l'Université Johns Hopkins, a entrepris une étude historique sur les fistules pour

examiner les pronostics postopératoires, l'amélioration de la qualité de vie, la réintégration sociale et la réadaptation des patients à la suite d'une réparation chirurgicale dans des centres de traitement dans six pays : Bangladesh, Bénin, Éthiopie, Niger, Nigéria et République-Unie de Tanzanie. Le FNUAP soutient l'utilisation des technologies (comme la technologie de banque mobile M-PESA en République-Unie de Tanzanie) pour faciliter les virements de fonds aux femmes souffrant de fistules et leur permettre ainsi de se rendre dans les centres de traitement, mais aussi à des fins de notification et de suivi.

41. Depuis 2009, les opérations du Fonds thématique pour l'élimination de la fistule obstétricale sont harmonisées avec celles du Fonds thématique pour la santé maternelle afin de réduire les coûts de transaction et d'accroître la durabilité. Les programmes relatifs aux fistules sont entièrement intégrés aux activités du Fonds thématique pour la santé maternelle, mais les donateurs conservent la possibilité de verser des sommes spécifiques pour financer la Campagne pour l'élimination de la fistule. Les contributions directes des divers partenaires mentionnés dans le tableau 7 se sont chiffrées à environ 1,5 million de dollars en 2011, ce qui représente une baisse par rapport aux contributions directes de 3,2 millions de 2010.

Tableau 7

Contributions de cofinancement reçues au titre de la Campagne pour l'élimination de la fistule (2010-2011), au 31 décembre 2011

(En millions de dollars)

<i>Donateur</i>	<i>2010</i>	<i>Donateur</i>	<i>2011</i>
Luxembourg	0,70	Luxembourg	0,70
Espagne*	0,70	Fondation Zonta International	0,37
Virgin Unite	0,60	Virgin Unite	0,23
Americans for UNFPA-Johnson & Johnson	0,30	Islande	0,07
Norvège	0,30	Pologne	0,04
Americans for UNFPA	0,20	Americans for UNFPA	0,03
Canada	0,20	Women's Missionary Society of the African Methodist Episcopal Church	0,03
Islande	0,10	Contributions privées (dons en ligne)	0,01
Fondation Zonta International	0,10		
Contributions privées (dons en ligne)	0,01		
Contributions de particuliers	0,002		
	3,2		1,5

* En décembre 2010, l'Espagne a versé sa contribution au titre du cofinancement (y compris celle de la Communauté autonome de Catalogne) d'un montant total de 24,6 millions de dollars, dont 5,4 millions ont été alloués au Fonds thématique pour la sécurité d'approvisionnement en produits de santé en matière de procréation. L'avis de versement de l'Espagne est parvenu début janvier 2011.

D. Contributions au FNUAP au titre des interventions d'urgence et de l'aide humanitaire

42. En 2011, les ressources au titre du cofinancement sont demeurées un appui essentiel pour aider le FNUAP à promouvoir la prise en considération du Programme d'action de la CIPD dans les programmes relatifs à la préparation aux situations d'urgence, aux opérations humanitaires, ainsi qu'aux processus de transition et de relèvement après la crise. En 2011, 42 pays et territoires ont bénéficié de contributions de cofinancement versées dans ce cadre par 18 donateurs (gouvernements, secteur privé et entités des Nations Unies). Au total, le FNUAP a perçu environ 40,4 millions de dollars au titre du cofinancement pour les opérations humanitaires.

43. Par l'intermédiaire de ses deux modalités de financement humanitaire que sont le Fonds central pour les interventions d'urgence et le Fonds humanitaire commun, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires reste le principal donateur humanitaire du FNUAP avec une contribution de 10,3 millions de dollars du Fonds central et de 6,8 millions de dollars du Fonds humanitaire commun, soit plus de 40 % des fonds humanitaires du FNUAP. Les autres principaux donateurs humanitaires du FNUAP en 2011 étaient le Danemark (4,8 millions de dollars, 12 %), le Japon (4,5 millions de dollars, 11 %) et les États-Unis d'Amérique (4 millions de dollars, 10 %).

44. Les fonds humanitaires du FNUAP ont baissé de 46,5 millions de dollars en 2010 à 40,5 millions de dollars en 2011, soit une baisse d'environ 13 % qui peut en partie s'expliquer par une crise humanitaire majeure (sécheresse dans la corne de l'Afrique) en 2011 tandis qu'en 2010, le FNUAP a géré deux catastrophes de première ampleur (séisme en Haïti et inondations au Pakistan).

45. En 2011, les contributions humanitaires ont permis au FNUAP de mettre en œuvre 47 programmes de sauvetage. Contrairement à l'année 2010 durant laquelle la région Asie-Pacifique a été la première bénéficiaire des fonds du FNUAP, en 2011, c'est l'Afrique qui a reçu 49 % des fonds du Fonds central (5 millions de dollars). Cette situation est due à une plus grande allocation de fonds aux situations d'urgence sous-financées, notamment au Zimbabwe. En Amérique latine et aux Caraïbes, la plupart des fonds ont été affectés à des projets d'intervention rapide suite à des inondations.

46. La santé procréative reste le secteur le plus financé parmi les interventions humanitaires du FNUAP. Des fonds sont également alloués à des programmes de lutte contre les violences sexistes et à des initiatives sectorielles conjointes.

E. Contributions du secteur privé

47. Le montant total des contributions de cofinancement que le secteur privé a versées au FNUAP s'est chiffré à 7,1 millions de dollars en 2011 – dont 5,5 millions de dollars provenaient de fondations, 1,1 million de sociétés, 0,4 million d'organisations non gouvernementales et universitaires, 0,06 million par l'intermédiaire de l'organisation Americans for UNFPA (rebaptisée Friends of UNFPA) et 0,07 million de particuliers – contre 6,5 millions en 2010. Bien qu'elles se soient considérablement accrues au fil des ans, les contributions du secteur privé continuent de représenter une petite portion des contributions au titre du

cofinancement (moins de 1,6 % en 2011). L'objectif de financement des contributions au titre du cofinancement du secteur privé a été fixé à 8 millions pour 2012.

48. Les partenaires du secteur privé ont également apporté d'importantes contributions non financières en 2011, et fourni ainsi un appui considérable au mandat du FNUAP. Plusieurs partenariats mondiaux majeurs ont été créés dans le cadre de la campagne « 7 milliards d'actions » et de nouveaux partenaires soutiennent la santé maternelle. Les collaborations qui exploitent les compétences de base d'un partenaire commercial sont de plus en plus répandues et le FNUAP continuera de profiter de ces opportunités. C'est le cas de la collaboration du Fonds avec Procter & Gamble, qui a fourni plus de 100 000 paquets de serviettes hygiéniques pour les trousseaux d'hygiène du FNUAP distribués aux femmes et aux jeunes filles frappées par le conflit au sein de la Jamahiriya arabe libyenne.

49. Des mesures concrètes ont été prises en 2011 pour réviser et renforcer la procédure de diligence raisonnable du FNUAP qui permet de s'assurer que les entreprises proposées ne présentent pas de risques. La nouvelle procédure est plus transparente, plus concise et plus approfondie. Des efforts ont été déployés pour renforcer la capacité des bureaux nationaux, régionaux et sous-régionaux de constituer de nouveaux partenariats et de trouver de nouveaux donateurs auprès du secteur privé, y compris de concevoir de nouveaux outils en ligne, d'organiser une formation de trois jours en Europe orientale et en Asie centrale, de présenter plusieurs séminaires sur le Web et des présentations du Siège pour renseigner le personnel au sujet des politiques et des procédures à suivre pour travailler avec le secteur privé. Une enquête mondiale a été réalisée afin d'évaluer les connaissances, l'opinion et l'appui du personnel du FNUAP en faveur d'un plus grand engagement du secteur privé. Cette enquête a permis de mieux comprendre les partenariats nationaux existants avec le secteur privé et une bibliothèque d'étude de cas a été créée afin de reproduire les enseignements tirés au sein de l'Organisation.

50. Le FNUAP a continué d'étendre sa collaboration avec les principaux partisans du renforcement de la collaboration du secteur privé avec les Nations Unies au sens large. Le FNUAP, qui collabore étroitement avec le Bureau du Pacte mondial de l'Organisation des Nations Unies, est désormais membre du Groupe de travail du Pacte mondial du Secrétaire général sur les partenariats Nations Unies-entreprises. En 2011, le FNUAP a conjointement annoncé avec le PDG de Johnson & Johnson un engagement quadriennal de Johnson & Johnson de 4 millions de dollars visant à appuyer la mobilisation de ressources humaines en matière de santé, le tout premier partenariat entre le secteur privé et le groupe H4+ (ONUSIDA, FNUAP, UNICEF, Banque mondiale, OMS et ONU-Femmes) facilité par le FNUAP.

III. Efforts destinés à diversifier les sources de financement

51. Dans un effort visant à élargir et diversifier les sources de financement, le FNUAP a investi d'importantes ressources dans le développement des relations stratégiques avec les pays à revenu intermédiaire et les donateurs non traditionnels de toutes les régions.

52. D'importants efforts de mobilisation et de visibilité à l'échelle nationale et régionale sont déployés pour renforcer les partenariats d'appui politique et de financement dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action de la CIPD.

Dans ce contexte, il convient de souligner que les partenariats durables sont d'abord et principalement instaurés au niveau des pays.

53. La structure de gouvernance et de mobilisation de ressources du Fonds, récemment mise à jour, va dans ce sens et souligne la nécessité de renforcer les capacités à tous les niveaux, y compris au niveau des pays et des régions. Soutenus à l'échelon mondial et régional, quelques bureaux de pays ont lancé dans chaque région la première phase de mobilisation renforcée du Fonds. Faisant fond de cette expérience et des enseignements tirés, la mobilisation de ressources sera progressivement renforcée dans un plus grand nombre de pays.

54. De plus, l'intérêt du FNUAP pour la coopération Sud-Sud et triangulaire ne cesse de croître, tout comme ses efforts pour obtenir de nouvelles contributions des pays de programme pour l'exécution de leur propre programme. Ces efforts sont susceptibles de donner lieu à la collecte de ressources supplémentaires au titre du cofinancement.

55. Conformément au cadre révisé de gestion axée sur les résultats du plan stratégique pour 2008-2013, le FNUAP continuera à diversifier ses sources de financement, y compris par le biais d'un engagement ciblé du secteur privé. Pour soutenir cet objectif, en 2011, le Service de mobilisation des ressources a commencé à élaborer un partenariat avec le secteur privé et une stratégie de mobilisation de ressources et, parallèlement, une politique sur le secteur privé à l'échelle de l'Organisation. Une équipe de consultants externes a été recrutée pour créer un cadre du secteur privé qui a permis d'identifier des prospects clefs pour de nouveaux partenariats, et pour élaborer des outils de communication et de mobilisation afin de lancer un appel aux donateurs du secteur privé. Achevé en mars 2012, ce cadre constituera un élément majeur de la stratégie et de la politique plus globales en cours d'élaboration qui devraient être prêtes en juillet 2012 avec l'appui d'un groupe de travail interdivisions. Cette nouvelle stratégie, si elle s'accompagne d'un renforcement progressif des ressources humaines au niveau mondial et régional, devrait engendrer une augmentation des fonds. Il convient toutefois de reconnaître que les entités du secteur privé préfèrent affecter leurs contributions et/ou fournir des contributions non financières. Les futures prévisions de recettes devront être revues à la baisse en conséquence.

56. Un recours plus important aux ressources au titre du cofinancement nécessitera une meilleure intégration et un meilleur alignement des processus de budgétisation des ressources ordinaires et au titre du cofinancement.

57. Le FNUAP continuera également à hiérarchiser ses efforts de mobilisation de ressources conformément au plan stratégique révisé pour 2008-2013, et se concentrera sur un nombre réduit de thèmes prioritaires. Le Fonds formulera également prochainement une nouvelle stratégie de mobilisation de ressources qui figurera dans le prochain cycle de planification stratégique, 2014-2017.

IV. Conclusions

58. Comme l'Assemblée générale l'a recommandé dans ses résolutions 62/208 et 64/289, le FNUAP demeure fermement convaincu qu'il est essentiel qu'il dispose d'une base stable de ressources ordinaires pour pouvoir aider les pays à mettre en œuvre le Programme d'action de la CIPD et à réaliser les objectifs du millénaire

pour le développement. Les ressources ordinaires sont également indispensables au maintien de l'universalité, de la neutralité et du multilatéralisme qui caractérisent les actions que le FNUAP mène pour s'acquitter de son mandat en tant que partenaire bénéficiant de l'estime et de la confiance de ses interlocuteurs et jouissant d'une influence nettement supérieure aux modestes ressources qu'il est en mesure de fournir. Le montant des ressources ordinaires est passé de 507,7 millions de dollars en 2010 à 484 millions en 2011.

59. Les contributions au titre du cofinancement ont augmenté, passant de 357,2 millions de dollars en 2010 à 443,5 millions en 2011. Comme l'Assemblée générale l'a noté dans sa résolution 62/208, l'augmentation des ressources extrabudgétaires et du nombre de projets financés par ces ressources se traduit par un accroissement des coûts de transaction. Le FNUAP en est conscient et s'efforce de maintenir un équilibre entre les ressources ordinaires et les ressources au titre du cofinancement. Ces dernières années, la part des contributions au titre du cofinancement dans le montant total des recettes (recettes ordinaires et cofinancement) est restée comprise entre 40 % et 50 % : 37 % en 2009, 42 % en 2010 et 49 % en 2011.

60. Le FNUAP apprécie son étroite collaboration avec le Conseil d'administration et tous les États Membres et leur sait gré de leur engagement, de leur coopération constante et de leur appui indéfectible. C'est dans cet esprit qu'il lance un appel à l'ensemble de ses donateurs pour qu'ils soutiennent le financement pluriannuel, comme l'Assemblée générale l'a demandé dans sa résolution 62/208, et comme le Conseil d'administration l'a préconisé dans de nombreuses décisions. Ce soutien est essentiel pour que le FNUAP bénéficie d'un financement prévisible et durable qui lui permette de planifier et d'exécuter ses programmes pluriannuels d'appui aux pays. On notera que 37 pays ont fait des annonces de contributions pluriannuelles en 2011.

61. Compte tenu de la crise financière mondiale actuelle, le FNUAP engage le Conseil d'administration et chacun de ses donateurs à lui renouveler leur appui financier. Il est important que les flux de trésorerie du FNUAP soient prévisibles pour que celui-ci puisse gérer ses opérations de manière efficace. Le Fonds encourage donc tous les gouvernements, en particulier les principaux donateurs, à annoncer leurs contributions en temps voulu et à se tenir à l'échéancier des versements annoncés.

62. Le FNUAP reconnaît qu'il faut qu'il élargisse sa base d'appui politique et de financement. Le Fonds est en train de renforcer activement ses partenariats stratégiques avec les pays à revenu intermédiaire et de nouer des contacts avec de nouveaux donateurs non traditionnels. Il a élaboré une stratégie globale de participation du secteur privé. À tous les niveaux, le FNUAP collabore étroitement avec les pays de programme pour qu'ils continuent de faire une contribution volontaire au Fonds et qu'ils augmentent leurs contributions au titre du cofinancement, y compris celles pour leur propre programme. La croissance économique, accompagnée d'un accroissement de l'appui politique au programme de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) et au programme de développement d'après 2015, offre au FNUAP d'importantes occasions d'élargir les partenariats et de renforcer la mobilisation des ressources dans ces pays.

V. Éléments de décision

63. Le Conseil d'administration souhaitera peut-être :

a) *Prendre note* du présent rapport sur les contributions des États Membres et autres donateurs au FNUAP et sur les prévisions de recettes pour 2012 et au-delà (DP/FPA/2012/7);

b) *Louer* les efforts déployés par le FNUAP pour élargir les sources de financement et mobiliser des ressources supplémentaires et d'autres formes de financement, y compris du secteur privé;

c) *Souligner* que les ressources ordinaires constituent l'assise du FNUAP et sont essentielles au maintien du caractère multilatéral, neutre et universel de son action, et *encourager* le FNUAP à continuer de mobiliser des ressources ordinaires et des ressources supplémentaires pour ses fonds thématiques et ses programmes;

d) *Encourager* tous les États Membres à augmenter leurs contributions et *encourager* également les pays qui sont en mesure de le faire à verser des contributions dans la première moitié de l'année et à annoncer des contributions pluriannuelles pour garantir une programmation efficace;

e) *Encourager* tous les gouvernements bénéficiaires à augmenter leurs contributions aux programmes de leurs propres pays;

f) *Encourager* tous les États Membres à accroître leur appui aux objectifs 4, 5 et 6 du millénaire afin d'accélérer l'obtention de résultats et de faciliter la réalisation des objectifs d'ici à 2015;

g) *Souligner* que le FNUAP a besoin d'un appui politique énergique et d'un soutien financier accru ainsi que de ressources de base prévisibles, afin d'intensifier l'aide qu'il apporte aux pays pour intégrer pleinement le programme de la Conférence internationale sur la population et le développement dans les stratégies et cadres de développement nationaux et réaliser les objectifs de développement adoptés au niveau international.

Annexe 1

Ressources ordinaires du FNUAP pour 2010 et 2011 (chiffres provisoires), estimations pour 2012 (par principaux donateurs et région géographique) (au 1^{er} février 2012)

Pays/territoire	Contributions 2010		Contributions 2012 ²		Contributions/estimations 2012 ²		
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Taux ONU 1 ^{er} févr. 2012	Équivalent en dollars É.-U.
Principaux donateurs							
Australie	8 000 000	7 311 852	10 500 000	10 388 205	14 000 000		14 861 000
Autriche	1 300 000	1 826 639	600 000	824 176	1 000	0,763	1 311
Belgique	5 000 000	6 399 477	5 500 000	7 398 083	4 500 000	0,763	5 897 772
Canada	17 350 000	17 059 980	17 350 000	17 686 035	17 350 000	1,005	17 263 682
Chine		1 050 000		1 050 000			1 050 000
Danemark	205 000 000	37 124 230	205 000 000	37 484 001	230 000 000	5,675	40 528 634
Finlande	25 000 000	33 738 192	28 500 000	40 498 291	29 000 000	0,763	38 007 864
France	1 700 000	2 294 197	500 000	714 286	400 000	0,763	524 246
Allemagne	14 800 000	19 498 937	15 600 000	21 972 498	16 000 000	0,763	20 969 856
Irlande	3 000 000	3 663 004	3 050 000	4 295 775	3 000 000	0,763	3 931 848
Italie	1 000 000	1 400 560	300 000	394 218	-		
Japon		25 438 946		25 438 946			25 438 946
Luxembourg	2 650 000	3 576 248	2 650 000	3 482 260	2 650 000	0,763	3 473 132
Pays-Bas	54 538 000	73 600 540	42 538 000	59 912 676	42 538 000	0,763	55 750 983
Nouvelle-Zélande	6 000 000	4 423 800		4 573 775			5 038 175
Norvège	332 000 000	54 133 377	332 000 000	55 742 109	332 000 000	5,860	56 655 290
Espagne	16 000 000	21 419 009	12 000 000	16 000 000	10 000 000	0,763	13 106 160
Suède	423 500 000	60 564 947	445 500 000	69 370 912	445 500 000	6,789	65 620 857
Suisse ¹	28 000 000	29 184 156			14 700 000	0,919	15 995 647
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	20 000 000	30 227 803	20 000 000	32 208 207	20 000 000	0,637	31 397 174
États-Unis d'Amérique		51 400 000		37 000 000			30 500 000
Total partiel		485 335 894		446 434 453			446 012 577
Afrique							
Angola				15 000			
Bénin		4 000		4 000			4 000
Botswana		15 678		5 000			
Burkina Faso	4 000 000	8 799	4 000 000	8 013			
Burundi		781		769			
Cameroun	20 000 000	43 997	10 000 000	20 763	10 000 000	491,968	20 327
Cap-Vert							
République centrafricaine							

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2010</i>		<i>Contributions 2012²</i>		<i>Contributions/estimations 2012²</i>		
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Taux ONU 1^{er} févr. 2012</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Tchad				44 581			
Comores		2 068					
Congo	24 000 000	61 314	25 000 000	50 082	25 000 000	491,968	50 816
Côte d'Ivoire ³		10 000		20 319			
République démocratique du Congo							
Guinée équatoriale ³		41 029		97 375			
Érythrée		2 000		4 000			2 000
Éthiopie			30 000	1 769			
Gabon	5 000 000	11 480		10 016			
Gambie		44 199	300 000	10 714	300 000	28,000	10 714
Ghana		12 500		12 500			
Guinée		17 425					
Guinée-Bissau		1 000		1 000			1 000
Kenya		10 000	800 000	9 610			
Lesotho	22 900	3 053	20 000	2 656			
Libéria		10 000		10 000			10 000
Madagascar		2 500					
Malawi							
Mali	3 000 000	6 600	3 000 000	6 010	3 000 000	491,968	6 098
Mauritanie	3 000 000	3 827	1 000 000	3 351			
Maurice		3 226		3 454			
Mozambique							
Namibie		1 000					
Niger		5 000		10 000			
Nigéria ³		31 167		155 837			
Rwanda		2 500		500			500
Sao Tomé-et-Principe	175 000 000	8 926	357 079 446	20 773			
Sénégal							
Seychelles				3 100			
Sierra Leone	30 000 000	8 000	30 000 000	7 273	30 000 000	4350,000	6 897
Afrique du Sud	190 000	25 467	200 000	28 893	210 000	3,000	70 000
Swaziland		10 000		10 000			10 000
Togo			6000000	13030			
Ouganda		50 000		10 000			10 000
République-Unie de Tanzanie	6 000 000	4 038	7 000 000	4 120	7 000 000	1699,000	4 120

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2010</i>		<i>Contributions 2012²</i>		<i>Contributions/estimations 2012²</i>		
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Taux ONU 1^{er} févr. 2012</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Zambie		4 000		4 000			
Zimbabwe	30 000 000	–		20 000			
Total partiel		465 574		628 508			206 472
Asie-Pacifique							
Afghanistan		100		500			1 000
Bangladesh		25 000		27 918			28 000
Bhoutan		5 950					
Brunéi Darussalam							
Cambodge		4 164		8 264			
Cook (îles)		1 144		1 144	1 500	1,311	1 144
République populaire démocratique de Corée					1 000 000		
Fidji	5 000	2 632	8 449	3 804	8 000	1,850	4 324
Inde		495 962	25 716 700	495 028			500 000
Indonésie		72 715	350 000 000	40 721			44 793
Iran (République islamique d')				60 000			
Kiribati				195			
République démocratique populaire lao		500					
Malaisie		230 000		200 000			
Maldives		5 000		5 000			
Marshall (îles)		3 100					
Micronésie (États fédérés de)		3 000					
Mongolie		4 000		1 500			4 000
Myanmar		235	200 000	253	200 000	791,000	253
Nauru							
Népal	400 000	5 435		9 662			
Nioué				39			
Pakistan		549 031		533 466			
Palau		500					
Papouasie-Nouvelle-Guinée	10 000	3 891	10 000	4 808	10 000	2,080	4 808
Philippines	3 000 000	55 093		20 000	1 500 000	43,740	34 294
République de Corée		85 565		100 000			
Samoa		3 000		3 000			3 000
Singapour		5 000		5 000			5 000
Salomon (îles)		1 000		1 000			
Sri Lanka		18 000		18 000			
Thaïlande		96 000		96 000			96 000
Timor-Leste		3 050		3 050			

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2010</i>		<i>Contributions 2012²</i>		<i>Contributions/estimations 2012²</i>		
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Taux ONU 1^{er} févr. 2012</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Tokélaou			8 449	4 828			
Tonga		200		100			100
Tuvalu		3 000		3 000			
Vanuatu		5 243					
Viet Nam		4 256		4 500			4 500
Total partiel		1 691 766		1 650 780			731 216
Europe orientale et Asie centrale							
Albanie				1 000			
Arménie		1 500		2 500			
Azerbaïdjan		5 000		5 078			
Bélarus							
Bosnie-Herzégovine							
Bulgarie							
Croatie		25 000					
Chypre		5 240		5 760			
République tchèque				20 000			
Estonie	25 564	73 324	30 000	40 928			
Géorgie		2 500		3 500			
Hongrie		40 000					
Kazakhstan		50 000		50 000			
Kirghizistan							
Lettonie							
Lituanie							
Monténégro		300					
Pologne				10 000			
République de Moldova				3 000			
Roumanie	33 869	10 651	29 992	10 201			
Fédération de Russie		300 000		300 000			300 000
Serbie		-					
Slovaquie	10 000	14 430		3 914			
Slovénie		43 011					
Tadjikistan	900	205	900	189			
Ex-République yougoslave de Macédoine		2 500		2 500			
Turquie		150 000		150 000			150 000
Turkménistan							

Pays/territoire	Contributions 2010		Contributions 2012 ²		Contributions/estimations 2012 ²		
	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie nationale	Équivalent en dollars É.-U.	Monnaie locale	Taux ONU 1 ^{er} févr. 2012	Équivalent en dollars É.-U.
Ukraine		1 000					
Ouzbékistan		662	2 000 000	1 211			
Total partiel		725 323		609 781			450 000
Europe occidentale et autres États							
Andorre		30 589		21 522			
Grèce		10 000					
Islande		100 000		171 592			
Israël		20 000		20 000			
Liechtenstein		23 789		21 164			21 164
Malte							
Monaco		20 035		20 035	15 000	0,763	19 659
Portugal	250 000	360 750	250 000	363 372			
Saint-Marin							
Total partiel		565 163		617 685			40 823
Amérique latine et Caraïbes							
Antigua-et-Barbuda		1 000		1 000			
Argentine		2 000		2 500			
Bahamas		1 000		1 000			1 000
Barbade		5 000		5 000			
Belize		2 500	5 000	2 500			
Bolivie (État plurinational de)		94		1 000			
Brésil		50 000					
Chili		5 000		5 000			
Colombie		50 000		10 000			
Costa Rica		5 529	241 300 000	5 793			
Cuba		5 000		5 000			
Dominique		926					
République dominicaine		30 000		30 000			
Équateur		2 000		1 000			
El Salvador		-		1 000			
Grenade		100					
Guatemala		5 000		9 997			
Guyane		500		500			
Haïti		10 000					
Honduras		3 388	16 000	840			
Jamaïque		1 000					
Mexique	1 015 872	79 241	1 183 220	100 785			

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2010</i>		<i>Contributions 2012²</i>		<i>Contributions/estimations 2012²</i>		
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Taux ONU 1^{er} févr. 2012</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Nicaragua		2 000		2 000			
Panama		10 000		10 000			
Paraguay		1 068		500			
Pérou					11 000		4 074
Saint-Kitts-Et-Nevis							
Saint-Vincent-et-les Grenadines							
Suriname		2 000		100			100
Trinité-et-Tobago		5 000		5 000			
Uruguay		3 000					
Venezuela (République bolivarienne du)							
Total partiel		282 346		200 515			5 174
États arabes							
Algérie		10 000					
Bahreïn							
Djibouti				3 000			1 000
Égypte	650 000	118 397					
Irak				10 000			
Jordanie	35 450	50 071					
Koweït		10 000		10 000			10 000
Liban							
Maroc		10 000					
Territoires palestiniens occupés		1 000					
Oman		40 000		10 000			10 000
Qatar		30 000		30 000			
Arabie saoudite		500 000		500 000			500 000
Soudan							
République arabe syrienne		11 341	520 000	11 221			
Tunisie		18 518		16 447			
Émirats arabes unis				10 000			10 000
Yémen		25 000		30 000			
Total partiel		824 327		630 668			531 000
Ajustements sur exercices antérieurs		(52 483)		(1 454 964)			
Total des engagements et contributions des gouvernements		489 837 910		449 317 427			447 977 261

<i>Pays/territoire</i>	<i>Contributions 2010</i>		<i>Contributions 2012²</i>		<i>Contributions/estimations 2012²</i>		
	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie nationale</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>	<i>Monnaie locale</i>	<i>Taux ONU 1^{er} févr. 2012</i>	<i>Équivalent en dollars É.-U.</i>
Contributions privées		95 900		91 025			
Total partiel		198 281		91 025			
Contributions au titre du coût de bureaux locaux et autres		640 181		357 516			
Autres		510 357		948 620			
Total net des contributions		491 186 729		450 714 588			-
Revenus des placements		10 126 374					
Autres recettes		6 397 684					
Total partiel		16 524 058		-			
Total		507 710 788		450 714 588			447 977 261

¹ La Suisse s'est engagée pour deux ans (2010-2011). Toutefois, ses recettes ont été comptabilisées en 2010. Dorénavant, les contributions aux ressources ordinaires seront associées à l'année à laquelle le donateur entend contribuer.

² Veuillez noter que les chiffres pour 2011 sont provisoires et susceptibles d'être modifiés d'ici le rapprochement de fin d'année. Les chiffres pour 2012 sont des estimations.

³ Pour la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale et le Nigéria, les contributions reçues pour les années ultérieures à 2011 ont été comptabilisées en 2011 conformément à la nouvelle politique.

Annexe 2

**Annonces de contributions pluriannuelles reçues au titre
des ressources ordinaires du FNUAP entre 2010 et 2012
(au 1^{er} février 2012)**

<i>Région</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>
Afrique	Bénin	Bénin	Bénin
	Botswana	Botswana	Botswana
	Comores	Cameroun	Comores
	Côte d'Ivoire	Comores	Côte d'Ivoire
	Guinée équatoriale	Congo	Guinée équatoriale
	Érythrée	Côte d'Ivoire	Gambie
	Gambie	Guinée équatoriale	Nigéria
	Ghana	Érythrée	Rwanda
	Guinée	Gambie	Sierra Leone
	Libéria	Guinée	Afrique du Sud
	Mali	Guinée-Bissau	Ouganda
	Mauritanie	Libéria	République-Unie de Tanzanie
	Niger	Mali	
	Nigéria	Niger	
	Rwanda	Nigéria	
	Sierra Leone	Rwanda	
	Swaziland	Sierra Leone	
	Ouganda	Afrique du Sud	
	Zambie	Ouganda	
	Zimbabwe	République-Unie de Tanzanie	
Total partiel	20	20	12
États arabes	Oman	Oman	Oman
	République arabe syrienne		
	Yémen		
Total partiel	3	1	1
Asie et Pacifique	Australie	Australie	Cook (îles)
	Cook (îles)	Cook (îles)	Papouasie-Nouvelle-Guinée
	Fidji	Fidji	Philippines
	Marshall (îles)	Maldives	Maldives
	Micronésie (États fédérés de)	Marshall (îles)	Salomon (îles)
	Papouasie-Nouvelle-Guinée	Micronésie (États fédérés de)	Vanuatu
	Salomon (îles)	Nioué	
	Tonga	Papouasie-Nouvelle-Guinée	
	Tuvalu	Philippines	
	Vanuatu	Salomon (îles)	

<i>Région</i>	<i>2010</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	
		Tonga Vanuatu		
Total partiel		10	12	6
Europe orientale et Asie centrale	Ex-République yougoslave de Macédoine Ukraine			
Total partiel		2	0	0
Europe occidentale	Belgique Estonie Irlande Luxembourg Pays-Bas Norvège Suisse Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Luxembourg	Luxembourg	
Total partiel		8	1	1
Amérique latine et Caraïbes	Antigua-et-Barbuda Argentine Bahamas Guyane Trinité-et-Tobago Uruguay	Argentine Bahamas Suriname	Bahamas Suriname	
Total partiel		6	3	2
Nombre total de pays ayant versé leurs contributions dans le cadre du plan de financement pluriannuel				
		49	37	22

Annexe 3

Contributions des 10 principaux donateurs aux ressources ordinaires du FNUAP pour la période 2007-2011

(En millions de dollars)

Année	Rang									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2007	Pays-Bas	Suède	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Danemark	Allemagne	Finlande	Allemagne	Canada
	80,0	60,7	58,7	40,3	33,3	32,6	25,3	20,6	13,9	12,8
2008	Pays-Bas	Suède	Danemark	Norvège	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Allemagne	Finlande	Espagne	Canada
	75,7	60,9	48,0	47,6	30,7	29,7	26,7	24,2	18,1	14,6
2009	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Finlande	Allemagne	Allemagne
	80,9	59,0	48,0	46,1	39,5	34,5	30,1	27,9	25,3	20,7
2010	Pays-Bas	Suède	Norvège	États-Unis d'Amérique	Danemark	Finlande	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Espagne	Allemagne
	73,6	60,6	54,1	51,4	37,1	33,7	30,2	25,4	21,4	19,5
2011	Suède	Pays-Bas	Norvège	Finlande	Danemark	États-Unis d'Amérique	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Japon	Allemagne	Canada
	69,3	60,0	55,7	40,5	37,5	37,0	32,2	25,4	22,0	17,7

Annexe 4

**Ventilation des contributions que les pays de programme
ont versées au titre du cofinancement en vue d'appuyer
l'exécution de leur propre programme**

(En dollars des États-Unis)

<i>Pays de programme</i>	<i>Jusqu'en 2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011*</i>	Total
1. Algérie	461 214				310 455	771 669
2. Bahreïn	60 000					60 000
3. Belize	-		48 997		49 843	98 840
4. Bolivie (État plurinational de)	10 000					10 000
5. Botswana	450 769	96 308	81 081	89 153	81 522	798 833
6. Brésil	3 285 576	868 846	369 061	763 187		5 286 670
7. Cameroun	992 423	920 870		696 607		2 609 900
8. République centrafricaine	89 989					89 989
9. Chili	49 198					49 198
10. Colombie	4 496 116	2 727 963	5 554 575	5 247 276	5 508 600	23 534 530
11. Côte d'Ivoire	-	2 345 152		1 563 435		3 908 587
12. République dominicaine	133 234	177 114	340 064	376 286		1 026 698
13. Égypte	2 268 444	17 953		23 587		2 309 984
14. Guinée équatoriale	242 825		68 731	502 015		813 571
15. Gabon	164 527	106 691	161 070	103 316	90 147	625 751
16. Géorgie	387 007	356 508	547 875	632 550	704 023	2 627 963
17. Guatemala	23 503 704		1 398 576		1 161 401	26 063 681
18. Jamaïque	-	210 323	288 999	153 226	95 449	747 997
19. Kazakhstan	28 900				100 000	128 900
20. Liban	4 026 455	258 207	280 794	43 440	100 834	4 709 730
21. Libéria	30 000					30 000
22. Madagascar	-			112 420	65 132	177 552
23. Malaisie	800 000					800 000
24. Mexique	5 923 531	1 477 403	5 282 693	839 708	133 788	13 657 122
25. Mongolie	-				22 738	22 738
26. Maroc	2 671 870	1 110 341	945 595	649 722	568 502	5 946 030
27. Nigéria	1 667 455	851 142	1 189 288	736 196	1 016 344	5 460 425
28. Oman	473 059					473 059
29. Panama	148 721	209 910	65 000	401 471		825 102
30. Paraguay	1 106 257					1 106 257
31. Pérou	60 717 646	4 418 758				65 136 404
32. Qatar	30 000			178 634		208 634
33. Roumanie	-	117 130				117 130
34. Sainte-Lucie	-	17 981				17 981

<i>Pays de programme</i>	<i>Jusqu'en 2007</i>	<i>2008</i>	<i>2009</i>	<i>2010</i>	<i>2011*</i>	Total
35. Sao Tomé-et-Principe	97 609		32 733	5 769	67 896	204 007
36. Arabie saoudite	200 000					200 000
37. Sierra Leone	-	7 344 000			2 224 742	9 568 742
38. Afrique du Sud	64 612					64 612
39. Suriname	316 921					316 921
40. République arabe syrienne	5 149 621	1 933 939	1 848 254	1 179 498	1 087 786	11 199 098
41. Timor-Leste	23 000					23 000
42. Tunisie	354 424					354 424
43. Turques et Caïques	3 462					3 462
44. Ukraine	482 693					482 693
45. Uruguay	548 024	715 096	1 006 419	1 659 392	123 656	4 052 587
46. Venezuela (République bolivarienne du)	2 019 862				5 077 175	7 097 037
47. Yémen	732 357					732 357
Total	124 211 505	26 281 635	19 509 805	15 956 888	18 590 032	204 549 866

Annexe 5

Contributions des donateurs aux programmes conjoints dont le FNUAP en 2011 est l'agent d'administration

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Montant reçu</i>
Canada	33 000 672
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	21 898 807
Norvège	8 218 267
Suède	2 856 129
Commission européenne	2 705 264
Italie	1 373 626
Luxembourg	412 088
ONU-Femmes	322 743
Islande	210 146
Suisse	108 578
Total	71 106 320